aujourd'hui dans la Gazette de Montréal. Cette déclaration accuse les membres du comité de la peine capitale d'avoir voté contre leurs convictions personnelles. En ma qualité de membre de ce comité, et aussi en mon propre nom, je tiens à dire que j'ai fait une étude très longue et très soignée de cette fort importante question de l'abolition de la peine capitale et que, lorsque j'ai voté en faveur du maintien de la peine capitale, j'ai voté, comme je l'ai fait toute ma vie, selon ma conscience et selon ma conviction, qui est la conviction de la majorité des citoyens de la province de Québec. Je crois qu'il est très injuste pour un membre du Parlement, à la Chambre comme à l'extérieur de la Chambre, de faire une déclaration comme celle qui paraît aujourd'hui dans la Gazette de Montréal.

M. Harold E. Winch (Vancouver-Est): Monsieur l'Orateur, si mon honorable ami y voit une accusation personnelle, je retirerai volontiers toute accusation personnelle; mais, en thèse générale, je m'en tiens exactement à ce que j'ai dit. Je saisirai avec plaisir l'occasion de débattre cette question et d'exprimer mes vues sur le parquet de la Chambre, lorsque la Chambre des communes sera saisie du rapport du comité de la peine capitale.

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

ISRAËL-INTERPELLATION AU SUJET DES PER-MIS D'EXPORTATION D'AVIONS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. J. G. Diefenbaker (Prince-Albert): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au secrétaire d'État suppléant aux Affaires extérieures. Maintenant que plusieurs semaines se sont écoulées depuis que le cabinet a mis à l'étude la question de la délivrance de licences d'exportation pour l'expédition à Israël d'avions de chasse et d'avions à réaction, peut-il nous dire s'il a été décidé de permettre une telle exportation? Où en sont les choses à cet égard? Quand le ministre s'attend-t-il à ce qu'une décision soit prise, si l'on en n'en a pas encore pris? La question est urgente de par sa nature même.

L'hon. Paul Martin (secrétaire d'État suppléant aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, mon honorable ami m'a donné préavis de sa question hier matin et en réponse, je signale que chaque demande de permis d'exportation est étudiée au fond, comme on l'a déjà déclaré au Parlement. La question des avions à réaction est actuellement étudiée par le Gouvernement et, pour tannique aurait demandé officiellement au prendre une décision, on tient compte et l'on

tiendra compte des vues des autres pays intéressés.

M. Diefenbaker: Puis-je poser une autre question? Une des grandes puissances a-telle fait observer au Canada qu'il serait opportun pour notre pays de délivrer des permis d'exportation? A-t-on fait observer qu'une telle initiative de la part du Canada serait approuvée par la Grande-Bretagne et les États-Unis?

L'hon. M. Martin: Le député reconnaît sans difficulté, je crois, que dans ces questions il faut étudier soigneusement tous les aspects du problème. La question revêt beaucoup d'importance et je ne veux rien ajouter pour le moment, à ce que j'ai déjà

LES CÉRÉALES

COLOMBIE-BRITANNIQUE-PRÉTENDUE FERMETURE D'UN ÉLÉVATEUR

A l'appel de l'ordre du jour.

M. F. G. J. Hahn (New-Westminster): Monsieur l'Orateur, en l'absence du ministre des Travaux publics (M. Winters) le ministre suppléant pourrait peut-être prendre ma question comme avis, s'il n'est pas en mesure d'y répondre. Le ministre pourrait-il formuler une déclaration au sujet de l'article publié dans le British Columbian du 27 juin, selon lequel la Searle Grain Company songerait à fermer son élévateur parce que les navires ne peuvent se rendre au quai. Le côté sud du fleuve Fraser ne serait pas dragué assez souvent pour permettre aux navires de se rendre jusqu'à l'élévateur sans risquer de s'enliser dans le banc de sable.

L'hon. James Sinclair (ministre suppléant des Travaux publics): Je porterai la question à l'attention de mon collègue et j'espère que l'honorable député pourra obtenir une réponse au début de la semaine.

LES PONTS

COLOMBIE-BRITANNIQUE-DEMANDE AU GOUVER-NEMENT FÉDÉRAL DE PARTICIPER AU COÛT D'AMÉNAGEMENT

A l'appel de l'ordre du jour.

M. A. B. Patterson (Fraser-Valley): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre des Travaux publics (M. Winters) ou, en son absence, à celui qui le remplace. Le ministre aurait-il des observations à formuler à propos d'un article, publié le 27 juin dans le British Columbian, selon lequel le gouvernement de la Colombie-Brigouvernement fédéral à Ottawa d'acquitter la